

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les projets de règlement suivants :

- **Projet de règlement numéro 517-2023 sur les Projets particuliers de construction, de modification, ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI)**

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 novembre 2023, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 517-2023 sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI);
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 décembre 2023 à 18h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 180, rue Principale, Girardville;
3. L'objet du projet de règlement assujetti à la consultation publique est d'autoriser, à certaines conditions, la réalisation de projets particuliers, malgré le fait qu'ils dérogent à la réglementation, à travers un processus d'évaluation discrétionnaire basé sur des critères (517-2023);
4. Au cours de cette assemblée publique le projet de règlement et les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur seront expliqués et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
5. Le projet de règlement peut être consulté aux heures et jours réguliers d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville sis au 180, rue Principale, Girardville, Normandin, soit du lundi au jeudi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 12 h 30 h à 15 h 00 et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Girardville ce 9 novembre 2023



Denis Desmeules
Directeur général et greffier-trésorier